



IMMOTOURISME EXPERTS

EXPERTISE IMMOBILIÈRE

Obtenez une valeur d'expert indépendant

A destination des :

- Hébergements touristiques
- Équipements de loisirs
- Sites de visites

EXPERTISE IMMOBILIÈRE

“ L'expertise immobilière consiste à déterminer la valeur de biens ou de droits immobiliers en fonction d'hypothèses et de principes imposés par les réglementations en vigueur et les standards applicables. ”

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS L'ÉVALUATION DE VOTRE ENTREPRISE TOUT AU LONG DE SA VIE :

- Dans un cadre de transmission : achat, vente, succession
- Dans un cadre financier : assurances, banques...
- Dans un cadre fiscal : impôts, valeur patrimoniale...
- Dans un cadre juridique : baux commerciaux, valeur locative, expropriation...



POURQUOI FAIRE APPEL À UN EXPERT INDÉPENDANT ?

L'expert en évaluation immobilière s'engage à respecter des règles déontologiques et éthiques. Il est totalement indépendant et exerce en toute transparence avec ses clients. ”

Accrédité par la **Chambre des Experts Immobiliers de France (CEIF)**, notre expert respecte la **Charte de l'expertise en évaluations immobilière nationale** basée sur les standards européens et internationaux

Prestations

Expertise détaillée, actualisation d'expertise, contrôle de cohérence, audit immobilier, études de valorisation...

Délais

Intervention rapide sur site, transmission de l'expertise en 2 mois

Tarifs

Sur devis



IMMOTOURISME CONSULTING

Hervé BIGNON

Expert en évaluation immobilière

06.67.35.14.03

immotourisme.experts@gmail.com